

4.5 Coopération environnementale

Pour la décennie 1990, les défis du Canada en matière d'environnement sont les suivants :

- maintenir l'impulsion imprimée par la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement (1992);
- continuer à promouvoir les objectifs clés du Canada, notamment dans les domaines de l'exploitation forestière et de la pêche hauturière;
- influencer sur les travaux en cours au GATT et ailleurs concernant les liens entre commerce et environnement, de manière à ce que soit efficacement abordée la question du développement durable, tout en veillant à ce que soient pleinement pris en compte nos intérêts commerciaux en tant que pays du Groupe des Sept qui dépend le plus, pour ses exportations, des ressources naturelles.

Nous devrions entretenir des rapports étroits avec plusieurs pays d'Amérique latine en tant qu'intervenants clés dans le domaine de l'environnement. Le Brésil, les autres pays du bassin de l'Amazone et le Mexique sont des interlocuteurs importants en matière de gestion de la forêt, y compris le rôle de cette dernière comme puits de carbone et facteur de contrôle du réchauffement de l'atmosphère. En tant qu'économies pour lesquelles le commerce basé sur l'agriculture et les ressources naturelles est d'une importance cruciale, ces pays ont le même intérêt que le Canada à veiller à ce que les discussions en cours et les négociations éventuelles sur le commerce et l'environnement soient constructives et équilibrées. Les pays latino-américains représentent aussi un marché de plus en plus intéressant pour le Canada en ce qui concerne la technologie et le matériel de lutte contre la pollution. En conséquence, le Canada devrait établir un dialogue suivi et soutenu sur les politiques environnementales avec des intervenants clés de la région, à l'échelon des cadres supérieurs. Ce dialogue est déjà entamé avec le Mexique dans le cadre de l'ALENA. Il devrait être étendu aux pays du bassin de l'Amazone, en particulier le Brésil, et aux pays de l'Amérique centrale. De plus, comme nous l'avons dit précédemment, l'APD canadienne devrait être davantage axée sur la coopération environnementale, et notamment sur les questions planétaires d'intérêt commun comme la gestion des forêts tropicales humides et l'apport technique du secteur privé en matière de contrôle et de réduction de la pollution.